Mediapart, 19 septembre 2018

L'audition de Benalla ébranle le directeur de cabinet de Macron

PAR ANTTON ROUGET
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

Alexandre Benalla devant la commission des lois du Sénat, le 19 septembre. © Reuters

Sous serment, Alexandre Benalla a indiqué mercredi devant les sénateurs qu'il avait détenu un pistolet Glock 43 pendant plusieurs déplacements présidentiels. Le directeur de cabinet de l'Élysée Patrick Strzoda, qui avait appuyé l'autorisation de port d'armes, avait pourtant prétendu le contraire. Problème : il était également sous serment.

Il est 8 h 47, ce mercredi matin, et la présentatrice de la chaîne Public Sénat s'inquiète de l'absence d'Alexandre Benalla, convoqué à 8 h 30 par la commission d'enquête de la chambre haute. Et si l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron ne se présentait finalement pas devant les sénateurs, *« que risquerait-il ? »*, demande-t-elle à ses invités.

Pas le temps de répondre. Car l'ancien chargé de mission de l'Élysée apparaît enfin dans la salle Clemenceau, où les sénateurs de la commission des lois l'attendent de pied ferme pour la vingt-troisième audition de leur mission d'information sur *« les conditions dans lesquelles des personnes n'appartenant pas aux forces de sécurité intérieure ont pu être associées à l'exercice de leurs missions de maintien de l'ordre et de protection de hautes personnalités »*.

Costard-cravate, lunettes cerclées et rasé de près, le jeune homme a un look d'étudiant en droit ; bien loin de l'image du faux policier casqué qui avait violemment frappé un manifestant, **place de la Contrescarpe** à Paris, en marge de la manifestation du 1er Mai. Serein et détendu, il s'installe seul, sans avocat, aux côtés des co-rapporteurs de la commission et prend le soin de s'excuser des propos qu'il a pu tenir à l'encontre du président Philippe Bas (LR), qu'il avait notamment qualifié de ***« petit marquis »***.

Après plusieurs jours de spéculation, Alexandre Benalla, mis en examen pour « violences en réunion n'ayant pas entraîné d'incapacité temporaire de travail », « immixtion dans l'exercice d'une fonction publique en accomplissant des actes réservés à l'autorité publique », « port et complicité de port prohibé et sans droit d'insignes réglementés par l'autorité publique », « recel de violation du secret professionnel » et « recel de détournement d'images issues d'un système de vidéoprotection », a décidé de calmer le jeu et de parler, sans se retrancher derrière l'enquête judiciaire en cours pour esquiver les questions, **à la différence notable** de l'ancien ministre Jérôme Cahuzac devant la commission d'enquête relative à son affaire.

Appliqué, Benalla introduit la plupart de ses réponses d'un *« pour être tout à fait précis »*. Mais ses explications ne permettent pas forcément d'y voir plus clair sur les fonctions qui étaient réellement les siennes auprès du président de la République. En revanche, sur la question centrale de son port d'armes, un pistolet Glock 43, l'ancien collaborateur de l'Élysée contredit formellement la version du préfet Patrick Strzoda, directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, lors de son audition devant le Sénat le 24 juillet.

Problème : Patrick Strzoda s'exprimait ce jour-là sous serment.

Le directeur de cabinet Patrick Strzoda devant la commission des lois, le 24 juillet. © Reuters

Devant les sénateurs, Patrick Strzoda avait **déclaré** qu'Alexandre Benalla, qui officiait comme adjoint au chef de cabinet d'Emmanuel Macron, n'avait jamais participé à un déplacement présidentiel officiel avec son arme, même s'il avait obtenu une autorisation de port d'armes en octobre 2017 avec le soutien de

1/4

Phoca PDF